

L'ÉNERGIE

LA TAXE SUR LE PÉTROLE À LA TÊTE DU PUIIS—LA TAXE À L'EXPORTATION DU GAZ NATUREL—DEMANDE DE RETRAIT

M. Jack Shields (Athabasca): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Hier, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a déclaré en Alberta qu'il était disposé à négocier n'importe quand une entente avec l'Alberta. Aujourd'hui, le ministre des Finances a indiqué qu'il était prêt, pour sa part, à modifier certaines dispositions de l'entente. Le ministre est-il prêt à supprimer la taxe de 8 p. 100 sur la production à la tête du puits ainsi que la taxe d'exportation sur le gaz naturel, comme le réclament les provinces productrices?

● (1450)

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je suis certain que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources n'a pas utilisé le mot négociation sans quelque réserve. Car négocier suppose de la bonne volonté de la part de toutes les parties en présence. C'est dans cet esprit que nous sommes toujours prêts à négocier, à condition que ceux qui négocient avec nous soient également prêts à faire des compromis. Il est inutile d'espérer aboutir à moins de négocier dans cet esprit.

M. Shields: Madame le Président, j'aurais une autre question à poser au ministre des Finances. Voudrait-il nous préciser s'il est prêt tout au moins à négocier la taxe de 8 p. 100 sur la production à la tête des puits de même que la taxe sur l'exportation du gaz?

M. MacEachen: Madame le Président, nous sommes prêts à discuter avec les provinces productrices . . .

M. Shields: L'êtes-vous, oui ou non?

M. MacEachen: . . . toutes questions pouvant aboutir à une entente équitable pour toutes les parties. Mais de là à ce que le gouvernement du Canada révèle unilatéralement les positions où il est disposé à céder . . .

M. Epp: Jamais.

M. MacEachen: . . . ce serait vraiment agir sottement et j'espère que les députés ne l'entendent pas ainsi.

* * *

LES AÉROPORTS

LA PROPRIÉTÉ ET LE CONTRÔLE DES AÉROPORTS DU NORD

M. Peter Ittinuar (Nunatsiak): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le 19 janvier, le ministre a déclaré qu'il ne confierait pas la responsabilité des aéroports du Nord aux gouvernements territoriaux si la sécurité devait en souffrir. Le ministre renforcerait-il cette assurance en disant à la Chambre qu'il ne la confiera pas avant qu'il soit prouvé que les services aériens dans le Nord en seront améliorés?

Questions orales

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): C'est bien ce que nous cherchons à faire, madame le Président. Sauf erreur, cette politique existe depuis trois ou quatre ans et a donné lieu à un transfert dans le passé. On s'occupe actuellement de réexaminer cette politique. Avant de prendre quelque décision que ce soit, il faudra s'assurer que toutes les futures décisions soient remplies du point de vue de l'économie et de la sécurité. On estime, en général que dans certains cas, un gouvernement régional peut mieux que quiconque, notamment le gouvernement national, répondre aux besoins d'un petit aéroport.

* * *

LE DÉSARMEMENT

L'ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION AVEC LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

M. Chas. L. Caccia (Davenport): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Pourrait-il faire inscrire à l'ordre du jour de l'entretien qu'il doit avoir avec le président Reagan l'étude de la politique du ralentissement progressif de la course aux armements qui a été proposée par le Canada à l'Assemblée des Nations Unies, en mai 1978? Pourrait-il en outre tenter d'obtenir l'appui du gouvernement américain afin que l'on tienne une conférence sur le désarmement en Europe, comme l'ont proposé les délégations française et polonaise à la Conférence sur la sécurité et la coopération, qui doit d'ailleurs reprendre ses travaux, à Madrid, le 27 janvier prochain?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, en ce qui concerne le premier volet de la question, je remercie le député car il s'agit d'un problème qui tient très à cœur au gouvernement canadien. J'espère certes que le gouvernement américain acceptera d'inscrire la question des relations Est-Ouest à l'ordre du jour de tout prochain entretien que j'aurai avec le président Reagan. Il est essentiel que nous en discutons, lui et moi, car cela constituera évidemment une partie importante des discussions que nous aurons éventuellement au sommet de juillet.

A cet égard, je peux répondre sans hésitation au député que, s'il n'en tient qu'à moi, nous discuterons non seulement de la politique du ralentissement de la course aux armements, mais encore des deux autres aspects du discours sur le désarmement que j'ai prononcé aux Nations Unies en 1979, soit la reprise des entretiens sur la limitation des armements stratégiques et l'interdiction complète des essais.

Quant à la suggestion du député concernant la proposition française, comme je n'ai pas encore examiné celle-ci en détail, je puis seulement dire, que nous sommes en faveur des mesures susceptibles d'améliorer le climat de confiance que contient, à ma connaissance, la proposition française. En ce sens, je puis aussi répondre affirmativement à ce volet de la question.